



Les diplômé.es de Licence promotion 2015-2016

Les déterminants de la réussite en Licence à l'université d'Orléans en 2015-2016.

L'étude présentée ici sur la réussite en Licence dans notre établissement, à partir des données issues d'APOGEE, met en lumière certains déterminants explicatifs à la réussite tels que le parcours scolaire ou l'origine sociale. Mais cette réussite en Licence s'accompagne-t-elle d'une poursuite d'études dans notre établissement ?

Pour l'année universitaire 2015-2016, 1707 étudiant.e.s étaient inscrit.e.s en dernière année de Licence à l'université d'Orléans. Parmi ces personnes, 1208 étaient en 2^{ème} année de Licence en 2014-2015 (soit 70,8% de la population de 3^{ème} année) dont 122 ayant un semestre acquis.

1294 étudiant.e.s ont validé leur diplôme de Licence soit **un taux de réussite de 75,8%**.

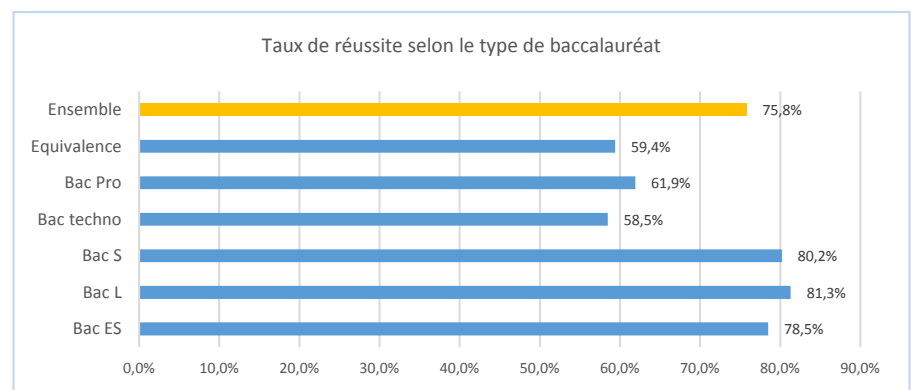
Présentation de la population

La population des inscrits en 3^{ème} année de Licence est majoritairement féminine : 52,7% d'étudiantes contre 47,3% d'étudiants. Les jeunes femmes réussissent plus souvent que leurs homologues masculins, l'écart est significatif (78,4% contre 70,9%).

L'âge moyen des diplômé.e.s est de 21,2 ans contre 22,7 ans pour les non diplômé.e.s.

Quel parcours scolaire ?

Le titre d'accès dans l'enseignement supérieur est pour l'essentiel un baccalauréat général : 80,6% des étudiants.e.s en 3^{ème} année de Licence ont un baccalauréat général, 9,1% ont un baccalauréat technologique ou professionnel et 10,3% un titre équivalent. Pour l'essentiel de ces derniers (93,7%), ce titre est un diplôme d'établissement étranger admis par équivalence.



Parmi les étudiant.e.s d'un baccalauréat inscrit.e.s en formation initiale, soit 88,8% de l'ensemble de la population en 3^{ème} année de Licence, ce sont ceux ou celles ayant obtenu leur baccalauréat « à l'heure ou en avance » qui, plus souvent que la moyenne, obtiennent leur diplôme à l'issue de cette dernière année : 81,5% de ces bacheliers contre 64,7% des bacheliers ayant au moins un an de retard pour un taux moyen de réussite de 77,9%.

Quel domaine de formation ?

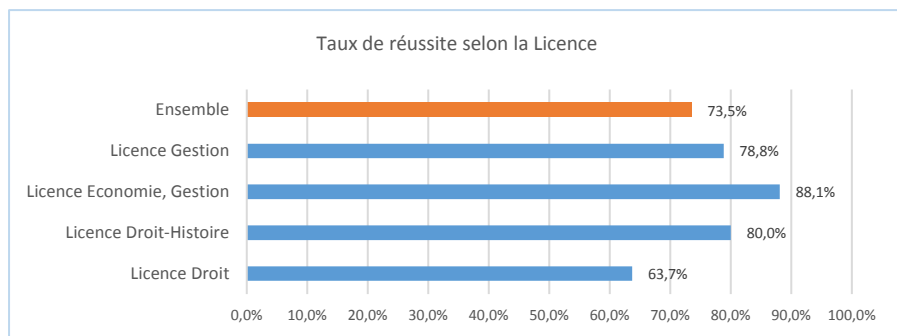
Ce sont dans les domaines Sciences Humaines et Sociales et STAPS où l'on observe un taux de réussite largement supérieur à la moyenne

Domaine de formation	Taux de réussite
Arts, Lettres, Langues	70,8%
Droit, Economie, Gestion	73,5%
Sciences Humaines et Sociales	88,4%
Sciences et Techniques des Activités Physique et Sportives	83,5%
Sciences, Technologies, Santé	73,4%



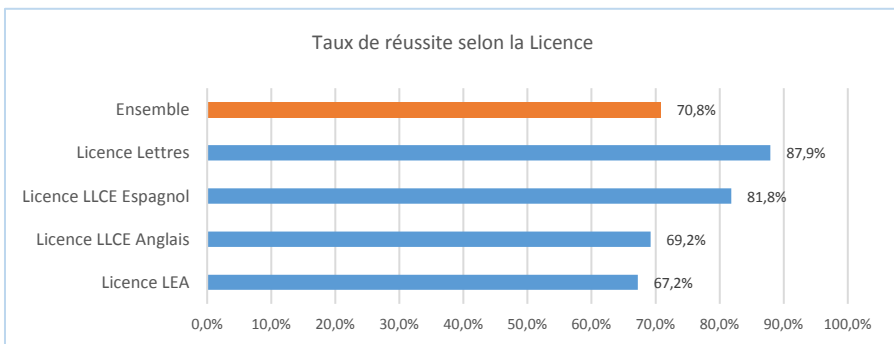
Droit, Economie, Gestion

La Licence présentant un taux de réussite nettement supérieur à la moyenne est la Licence Economie, Gestion. En effet, près de neuf inscrit.e.s sur dix (88,1%) ont obtenu leur Licence. En revanche, c'est en Licence Droit où le taux de réussite est le plus faible (écart à la moyenne de -9,8 points).



Arts, Lettres, Langues

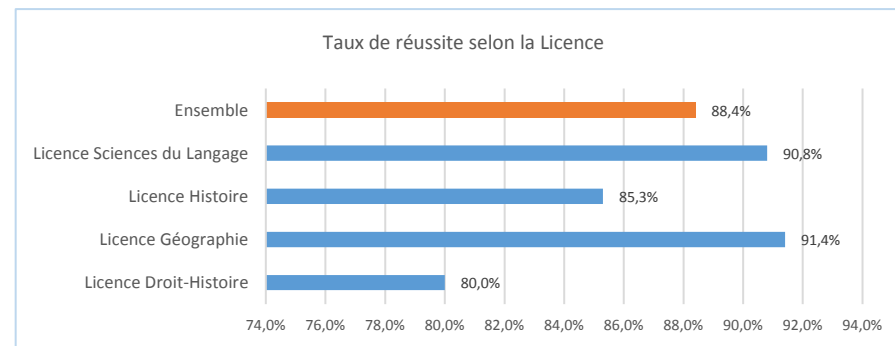
La Licence présentant un taux de réussite nettement supérieure à la moyenne est la Licence Lettres modernes avec un taux de réussite de 87,9%.



La Licence LEA se démarque par la taille de sa promotion. Elle compte en effet 186 étudiant.e.s ; le taux de réussite y est également le plus faible (67,2%). La Licence de Lettres compte une trentaine d'étudiant.e.s et celle de LLCE Espagnol une vingtaine. Quant à la Licence LLCE Anglais, elle en comptabilise quatre-vingt.

Sciences Humaines et Sociales

Sans considérer la Licence Droit-Histoire où il n'y a que cinq étudiants, ce sont de petites promotions : une soixantaine d'étudiant.e.s en Licence Histoire et Licence Sciences du Langage pour une trentaine en Licence Géographie.

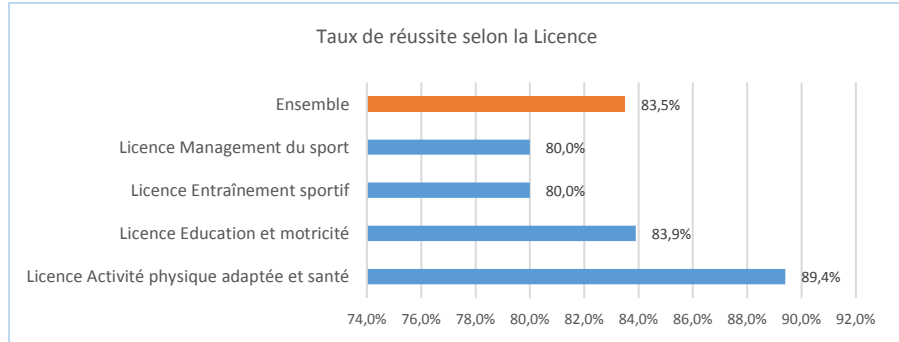




Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Plus souvent que la moyenne, ce sont les étudiant.e.s en Licence Activité physique adaptée et santé qui réussissent le mieux (écart à la moyenne de +5,9 points).

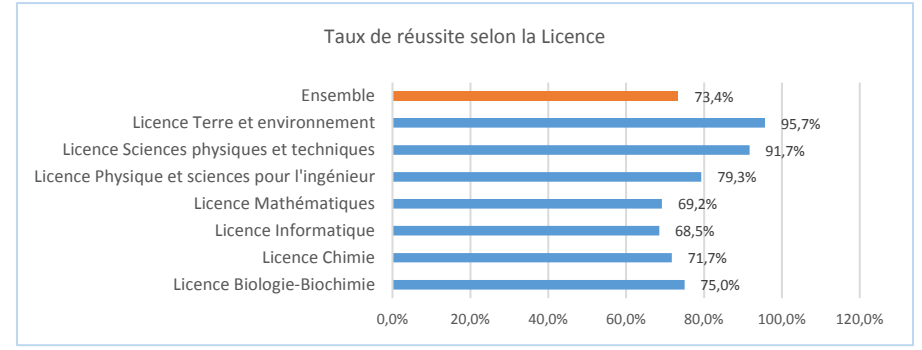
Onze ont déjà une autre Licence du même domaine obtenue l'année précédente et six sont diplômé.e.s.



Sciences, Technologies, Santé

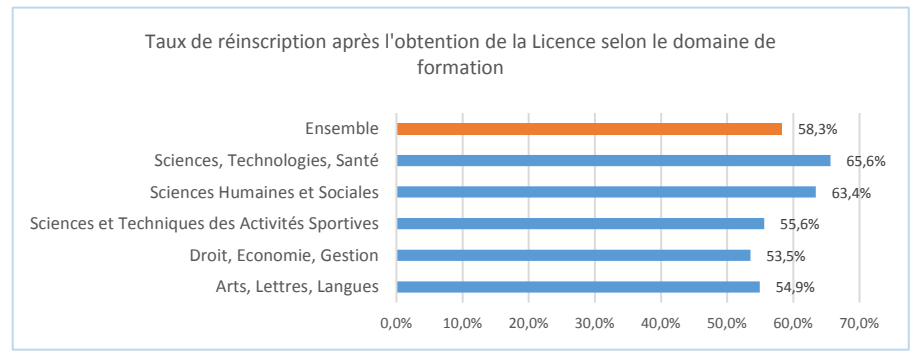
C'est en Licence Terre et environnement et celle de Sciences physiques et techniques où on observe un taux de réussite nettement supérieur à la moyenne. Pour chacune de ces Licences une seule personne n'a pas obtenu son diplôme sur respectivement 23 et 12 inscrit.e.s.

Les effectifs les plus importants sont en Licence Informatique et en Licence Biologie-Biochimie : respectivement 162 et 128 inscrit.e.s.



Poursuite ou non d'études à l'université d'Orléans après obtention de la Licence

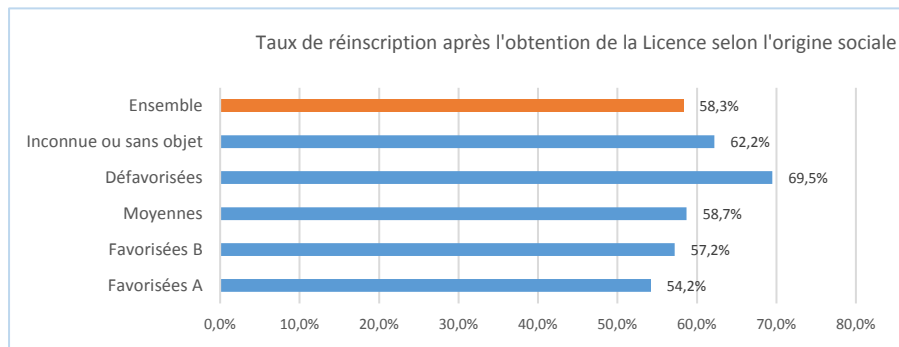
Près de trois diplômé.e.s sur cinq (58,3%) de Licence se sont réinscrit.e.s à l'université d'Orléans l'année suivante. On observe des différences significatives selon le domaine de formation de la Licence obtenue. Plus souvent que la moyenne, ce sont les diplômé.e.s du domaine Sciences, Technologies, Santé ou celui de Sciences Humaines et Sociales qui se sont réinscrit.e.s l'année suivante.





L'origine sociale un déterminant dans la réinscription ?

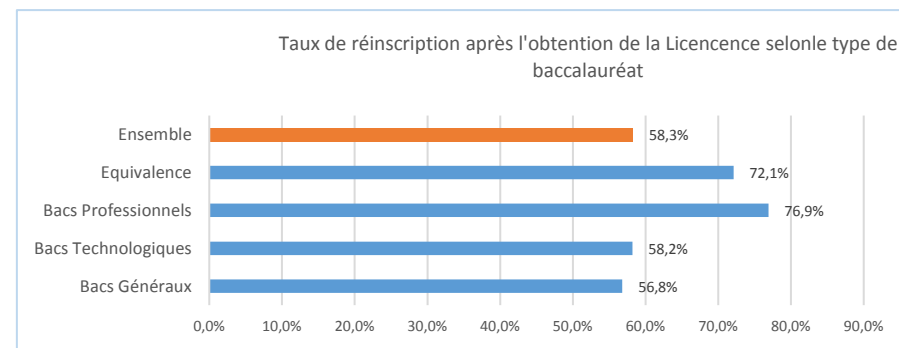
Dans la base APOGEE, la PCS des deux parents est renseignée. Par le principe d'homogamie, on a choisi de croiser la PCS des deux parents privilégiant la catégorie la plus favorable. On a ainsi pu diminuer le nombre de diplômé.e.s dont la PCS d'un des parents est inconnue ou sans objet. Ainsi seulement 2,9% des diplômés ont « inconnue ou sans objet » pour les deux parents. Ce sont les diplômé.e.s dont l'un des parents appartient à la catégorie « défavorisées » ou ceux pour qui la PCS des deux parents est « inconnue ou sans objet qui, plus souvent que la moyenne se sont réinscrit.e.s l'année suivante (les différences sont significatives).



Notons que si l'origine sociale est un déterminant dans le fait de se réinscrire ou non à l'université, elle en est un aussi au niveau de la réussite au diplôme. Ce sont les étudiant.e.s appartenant à la catégorie « Favorisées A » qui, plus souvent que la moyenne, réussissent au diplôme : 80,8% pour 75,8% de l'ensemble de la population de 3^{ème} année de Licence. Cela concerne sept personnes sur dix (70,3%) issues de la catégorie « Défavorisées » et un peu plus de la moitié (55,2%) pour celles où la PCS est inconnue ou sans objet ; les deux autres catégories étant proche de la moyenne.

Le type de baccalauréat un déterminant dans la réinscription ?

Les diplômé.e.s titulaires d'un baccalauréat professionnel ou d'une équivalence au baccalauréat se réinscrivent plus souvent que la moyenne. Leur poids dans la population des diplômé.e.s est cependant très faible : respectivement 1,0% et 8,0% de l'ensemble de la population. La part des diplômé.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique ne représente quant à elle que 6,1%.



Quelle poursuite d'études ?

Pour l'essentiel la poursuite d'études s'effectue en Master : 97,1% des diplômé.e.s de Licence sont inscrits en 1^{ère} année de Master. Les vingt-deux autres diplômé.e.s se répartissent entre autre Licence générale (14 étudiants dont 3 en 1^{ère} année), Licence professionnelle (3 étudiants), DUT 2^{ème} année spéciale (1 étudiant) et Polytech 3 (1 étudiant).

Il serait intéressant de connaître ce que font les diplômé.e.s de Licence quand ils ne se réinscrivent pas l'année suivant l'obtention de leur diplôme.